Traitement des déchets : l'urgence peut bien attendre

A l'initiative du préfet et du président du Syvadec, les élus ont discuté trois heures durant hier, à Bastia, pour évoquer la crise des ordures. À ce jour, personne ne sait où termineront les volumes produits à la fin du mois

Depuis la fermeture de Tallone, les procédures devant la justice administrative, le tollé suscité dans le Fium'Orbu et les solutions transitoires adoptées, la question du traitement des déchets en Corse, n'est à ce jour, pas réglée.

Et les trois heures de réunion d'hier, dans les salons de la préfecture n'y auront rien changé. Il était à l'évidence illusoire d'imaginer qu'en aussi peu de temps, les services de l'État et les élus auraient trouvé un remède à un problème qui les poursuit depuis des décennies.

Néanmoins, la volonté et l'initiative n'étaient pas les grandes absentes de la réunion. Cette séance de travail proposée par François Tatti, le président du Syvadec et le préfet de Haute-Corse, Alain Thirion, a rassemblé à la fois les services de l'État mais surtout des élus venus de toute la Corse. Tous sont confrontés à une situation inédite et pris au piège désormais de l'urgence.

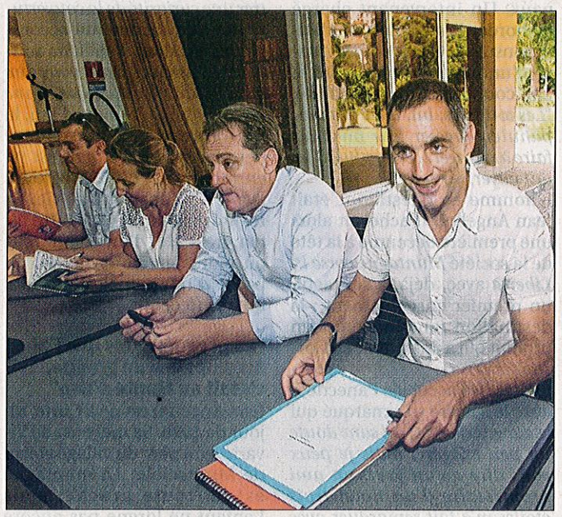

Services de l'État et élus venus de toute la Corse ont planché durant trois heures, pour dégager des solutions afin d'enrayer la crise des déchets. / PHOTOS OCÉANE BALDOCCHI

Le compte à rebours est lancé à Prunelli

Tallone et son centre d'enfouissement sont de l'histoire ancienne depuis la fin du mois de juin. L'annulation du permis de construire pour l'unité de traitement mécano biologique sur cette même commune est demandée au tribunal administratif de Bastia.

Il rendra d'ailleurs, son jugement, la semaine prochaine. Prunelli-di-Fium'Orbu a accepté, au titre de la solidarité insulaire, de recevoir une partie des déchets ménagers mais son maire, Pierre Simeon de Buochberg garde les yeux rivés sur le compte à rebours. *"J'avais 8 000 tonnes de disponibles, il n'en reste plus que 6 500 à ce jour. Il n'est pas question d'aller au-delà du délai de trois semaines. Nous avons fait preuve de responsabilité, au service de l'intérêt général."*

"Quelque chose de positif doit sortir de cette crise"

La situation pour le préfet de Haute-Corse, se présente en ces termes : *"Nous travaillons sur une solution juridique avant le mois prochain afin de surmonter les blocages et mettre en œuvre une solution pour Tallone 2. Il y a, en attendant, une grande mobilisation autour du tri sélectif qui s'opère"*. Trier les déchets pour diminuer le tonnage des ordures restant à éliminer, est une politique menée plutôt efficacement par le Syvadec.

François Tatti rappelait les efforts consentis en ce sens : *"Au cours des cinq dernières années, nous avons tout mis en œuvre pour préparer la Corse au tri sélectif. Nous avons à ce jour, douze contrats signés avec des Eco-Organismes pour les filières de recyclage. Cela fonctionne. Je veux dire aux maires de cette île, qu'il faut à présent se retrousser les manches. Je veux que de cette crise, il ressorte quelque chose de positif pour notre île."*

Si tout le monde est d'accord pour le tri sélectif, un tiers des communes de Corse ne sont pas adhérentes du Syvadec et donc ne participent pas à l'effort financier. Par ailleurs, les municipalités n'optimisent pas toujours les moyens d'augmenter la capacité des filières de recyclage, ce qui n'incite pas au geste écocitoyen.

Néanmoins, pour le maire de Prunelli-di-Fium'Orbu, *"le tri n'est pas la solution à court terme. Il y a une urgence à traiter et je ne vous cache pas mon inquiétude"*.

A trois semaines de l'échéance, nul n'est en mesure de dire où finiront les milliers de tonnes d'ordures produites par les habitants de cette île.

Sandra CARLOTTI